

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire des Samares

ADOPTION DU BUDGET 2021-2022

Avis est donné que, conformément à l'article 278 de la Loi sur l'instruction publique, le budget du Centre de services scolaire des Samares sera adopté lors de la séance du conseil d'administration qui aura lieu le mardi 22 juin 2021.

Donné à Saint-Félix-de-Valois, ce 2 juin 2021.

Marie-Élène Laperrière, directrice
Service du secrétariat général et des communications

Québec 